

3. Les principales parties prenantes de la convention ORCOD-IN de Grigny



Les signataires de la convention signée le 19 avril 2017

- Préfecture de région Île-de-France
 - Préfecture de l'Essonne
 - Conseil régional Île-de-France
 - Conseil départemental d'Île-de-France
 - Grand Paris Sud
 - Ville de Grigny
 - Anah, Agence nationale de l'habitat
 - ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
 - Epareca, Agence nationale de la cohésion des Territoires
 - Agence Régionale de Santé
 - Caisse des dépôts (CDC)
 - Établissement public d'Île-de-France
 - AORIF

Et des nombreux prestataires et partenaires qui mettent en œuvre l'ORCOD-IN

- Copro+, Ozone, Soliha, Urbanis, opérateurs des plans de sauvegarde
 - Coopexia, syndic de copropriété
 - Ateliers Xavier Lauzeral, architecte-urbaniste
 - Étude notariale Cheuvreux
 - Grand Paris Aménagement
 - VoisinMalin, association missions de porte-à-porte
 - Soliha AIS, agence immobilière sociale
 - Stratéact', agence concertation-communication



VII. La prochaine étape : un projet urbain pour un quartier écologique et solidaire

La transformation du quartier repose également sur un projet urbain ambitieux qui doit transformer en profondeur le quartier et améliorer durablement le cadre de vie. Il sera présenté au printemps et fera l'objet d'une concertation.

Vers un quartier renouvelé

À horizon 2025-2030, l'opération a pour ambition d'améliorer les conditions de vie de toutes les personnes qui vivent à Grigny 2 et de le transformer en quartier écologique et solidaire qui respecte les engagements des ÉcoQuartiers.

Ses sous-quartiers, Tuilleries, Sablons, Barbusse, présentent déjà des qualités en matière de développement durable qu'il s'agira de renforcer pour améliorer leur attractivité.

Le projet urbain permettra de répondre à différents problèmes de fonctionnement au quotidien, par exemple :

- **Les espaces verts sous-dimensionnés** : ils ne permettent pas aux personnes vivant dans le quartier de trouver des espaces de « respiration » au pied de leur immeuble,
- **La gestion des déchets** : elle est complexe et les espaces prévus initialement sont insuffisants,
- **Les espaces de stationnement** : ils sont insuffisants et mal agencés.

Créer de nouveaux espaces de vie et améliorer la desserte du quartier.

Cette ambition se traduira de manière concrète à travers :

- **La création de nouvelles rues** pour ouvrir le quartier et améliorer sa desserte grâce à l'arrivée du TZEN 4,
- **Une nouvelle offre de commerces et de services**,
- **La requalification des espaces publics et des rues existantes**, et la rénovation des équipements scolaires. La présence de la nature dans le quartier sera préservée et valorisée,
- **L'amélioration des conditions d'habitat**, en stoppant la dégradation des copropriétés et en construisant une offre de logement nouvelle et diversifiée,
- **La valorisation du quartier autour de la gare**. Le quartier est relié au bassin d'emploi parisien et évryen grâce au RER, et demain à Massy grâce au T12 et au TZEN 4.

L'EPFIF a pris fin 2020 l'initiative de la création de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) pour le futur aménagement du quartier de Grigny 2. La concertation qui démarrera au printemps permettra d'engager la création de la ZAC. L'EPFIF est par ailleurs accompagné pour définir les modalités de réalisation de l'opération d'aménagement.



Plus de
600 millions d'€

à investir par l'État, ses opérateurs et les collectivités locales sur la durée du projet





© Cyrus Cormut

CONTACTS :

Préfecture de l'Essonne

Service communication
01 69 91 90 54
pref-communication@essonner.gouv.fr

Ville de Grigny

Aymeric Duvoisin
Directeur de cabinet du Maire de Grigny
06 86 20 82 15
aymeric.duvoisin@grigny91.fr

Qui est l'EPFIF ?

Créé en 2006, l'établissement public foncier d'Île-de-France est l'opérateur foncier des collectivités franciliennes. Depuis 2016, l'EPF Île-de-France a été désigné par l'État pour conduire les premières opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national et la lutte contre les marchands de sommeil.

EPF Île-de-France
Guillaume Idier
Directeur de la communication
01 40 78 90 56
gidier@epfif.fr

